

PROCÈS-VERBAL

CONSEIL EIAP – SÉANCE 02-2026

Présences :

Ouest lausannois : Pascale Manzini, Présidente

Aigle : Nicole Tougne, Vice-Présidente

Gros-de-Vaud : Corinne Sauty

Jura - Nord vaudois : Martin Schnorf

Lausanne : Jacqueline Dieperink

Lavaux - Oron : Alain Amy

Morges : Aline Gicot

Nyon : Nicolas Walter

Riviera - Pays-d'Enhaut : Arianne Rouge

UCV : Eloi Fellay, Directeur

UCV : Guillaume Fürst, Juriste

Invités :

SCAJE : Valérie Berset et Christian Raetz

Lieu et date :

Ecublens, le 1^{er} mai 2026

1. Révision du cadre de référence parascolaire

Le Conseil de l'EIAP prend acte des retours de la consultation.

Le Conseil de l'EIAP décide de modifier certains articles du projet de révision de cadre de référence parascolaire.

Le Conseil de l'EIAP donne mandat au Secrétariat de l'UCV afin d'évaluer les harmonisations supplémentaires possibles avec le cadre de référence préscolaire, cela en coopération avec le SCAJE.

Le Conseil de l'EIAP décide de répondre à la demande de la FRAJE et de convier une délégation à une rencontre le 29 mai 2026.

La prochaine séance du Conseil de l'EIAP aura lieu le 29 mai 2026 à Ecublens.